


**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le 
ID : 081-200034031-20240627-27062024_50-DE

**-EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS d'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS-**

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--
Séance du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à l'antenne intercommunale de Villefranche d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER, Président de la communauté de communes,

Présents : Mesdames Florence DURAND, Thérèse TRAVER, Michèle SAUNAL, Marie-José ESCANEZ, Sandrine SANDRAL, Vanessa RABAUD, Messieurs Bernard LAFON, André BERTRAND, Jacques ROUSTIT, Jean-Pierre LEFLOCH, Serge CAPGRAS, Jean-Paul ALRAN, Yves LE POEC, Jean-Louis PUECH, Jean-Pierre LANNES, Thierry ASTOULS (suppl. Thierry VIEULES), Fabrice ALBERT (suppl. Alain SEVERAC), Sébastien PAULHE, Patrick DAURELLE, Patrick CARAYON, Jean-Luc ESPITALIER, Olivier JUMEZ, Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC,

Absents excusés : Colette VEROLLET, Marie Line BRUNET, Valérie VITHE, Ghislain ESPITALIER, Joël MARQUES, Thierry VIEULES, Alain SEVERAC,

Ont donné procuration : Colette VEROLLET à Sébastien PAULHE, Ghislain ESPITALIER à Bernard LAFON, Joël MARQUES à Yves LE POEC,

Madame Marie-José ESCANEZ a été désignée secrétaire de séance.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

Membres en exercice : 29. Membres présents : 24. Nombre de votes : 27.

-Date de la convocation : 21/06/2024 - date d'affichage : 21/06/2024.

--:--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

Délibération n° 2024/50

Objet: **Renouvellement de la mise à disposition de la référente technique micro crèche auprès du Groupement d'associations familles rurales, gestionnaire de la petite crèche d'Alban**

Le Président rappelle que depuis le 1^{er} juillet 2023, Mme Karine Bergé-Defoix, référente technique à la micro crèche de Villefranche, est mise à disposition (à hauteur de 21h/semaine) auprès de l'association « Groupement familles rurales des Monts d'Alban et du Villefranchois », gestionnaire de la petite crèche « Les canaliou » d'Alban, pour en assurer la direction.

Cette mise à disposition est intervenue afin de faciliter les conditions de remplacement de la directrice de la petite crèche mais également afin de poursuivre et de renforcer le partenariat existant entre les deux EAJE du territoire.

Cette mise à disposition s'étant avérée concluante pour l'ensemble des parties, Monsieur le Président propose le renouvellement de la convention de mise à disposition pour une durée de 2 ans, dans les mêmes conditions de temps de travail, d'organisation et de remboursement des frais, que la précédente.

Le Conseil communautaire,

- Ouï Monsieur le Président dans son exposé,
- Vu le projet de convention, dûment présenté,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention de mise à disposition de Mme Karine Bergé-Defoix, référente technique à la micro crèche de Villefranche d'Albigeois, auprès du GFR gestionnaire de la petite crèche d'Alban pour une durée complémentaire de 2 ans,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention,

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le



ID : 081-200034031-20240627-27062024_50-DE

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les états récapitulatifs de mise à disposition de cette personne, qui détermineront le montant de la participation du GFR sur la base de 100% du coût réel du poste.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :

La Secrétaire de séance
Marie-José ESCANEZ

Le Président
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet www.montsalban-villefrancois.fr le 28 juin 2024.